Insee BOURGOGNE Dimensions

Le Mâconnais entre autonomie et influence lyonnaise

volet 2 : une influence diversifiée et partagée

Mâcon entretient de multiples relations avec plusieurs grandes agglomérations. Lyon est une destination importante pour les actifs et les étudiants de Mâcon. Et en sens inverse, des Lyonnais viennent s'installer dans le Mâconnais ce qui contribue à son dynamisme démographique. Les déplacements domicile-travail sont aussi très nombreux avec Bourg-en-Bresse. Les liens sont en revanche plus ténus avec Dijon, la capitale régionale. Alors que les coopérations entre territoires et entre institutions cherchent à se développer, Mâcon a des cartes à jouer dans ce domaine d'autant qu'elle est siège d'un nœud routier, ferroviaire et fluvial majeur.

N°194 - Janvier 2014

Avec ses 4 700 entreprises et ses 32 100 emplois, l'unité urbaine de Mâcon constitue le quatrième pôle d'emploi de la région Bourgogne, après Dijon, Chalon-sur-Saône et Nevers. Chaque jour, 12 000 actifs viennent y travailler, la plupart en provenance de communes proches où ils résident. La zone d'influence de Mâcon, appelée aire urbaine, s'étend ainsi de part et d'autre de la Saône, et compte près de 100 000 habitants.

Cette aire urbaine de Mâcon entretient de nombreuses relations avec d'autres communes ou d'autres aires urbaines plus ou moins proches, plus ou moins grandes, que ce soit par le biais des déplacements quotidiens d'actifs entre leur domicile et leur lieu de travail, des liens économiques entre les établissements et leur siège ou encore des migrations d'étudiants. Ces relations sont autant d'opportunités de coopération et d'insertion dans des réseaux de villes.

Mâcon au sein d'un réseau de nombreuses aires urbaines

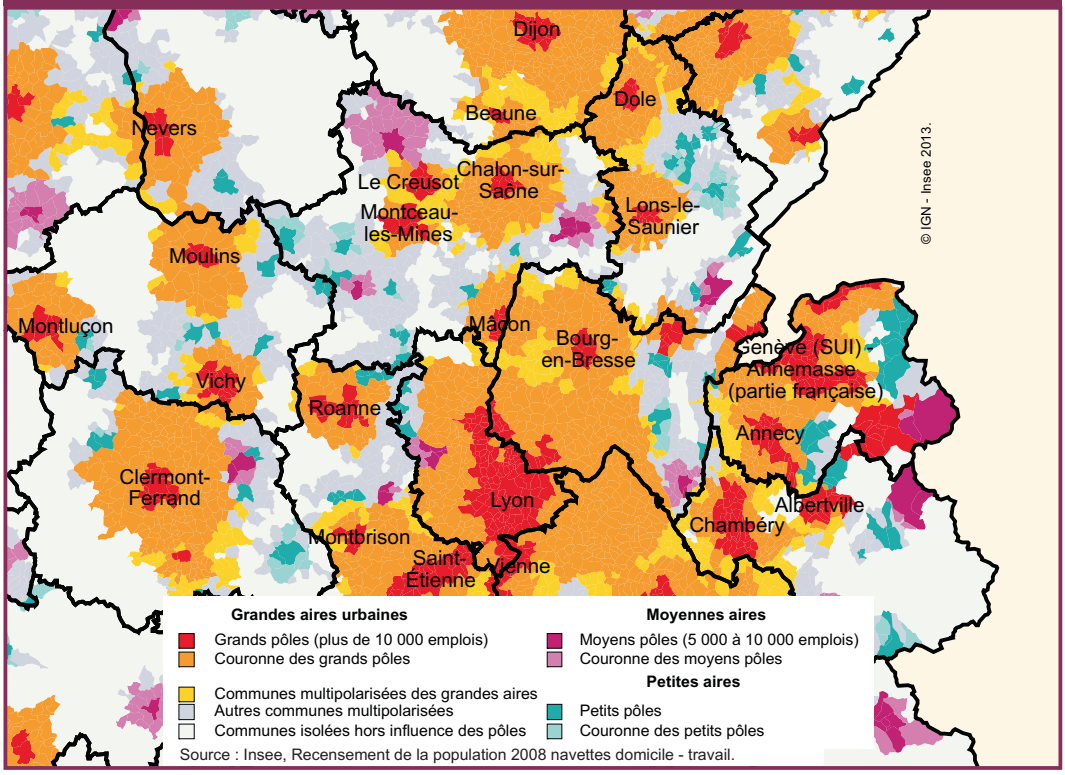

Source : Insee, Recensement de la population 2008 navettes domicile - travail.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Insee
Mesurer pour comprendre
Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne

Des déplacements domicile-travail proches ou lointains

Les nombreuses voies de communication (autoroutes, réseau SNCF TER et TGV, réseau fluvial) qui traversent l'aire urbaine d'est en ouest ou du nord au sud facilitent les relations avec l'extérieur et en premier lieu les déplacements domicile-travail.
Un quart des actifs du Mâconnais, soit 8 800 personnes, travaillent en dehors de l'aire urbaine. La plupart font de courts trajets et se rendent dans les pôles d'emploi proches. Les déplacements domicile-travail dessinent ainsi des espaces de coopérations entre Mâcon et Chalon-sur-Saône (500 entrées et 500 sorties), Cluny (300 entrées et 400 sorties) ou encore Tournus (200 entrées et 200 sorties).

Lyon : destination pour un quart des actifs « mobiles »

Pour d'autres actifs, la destination est plus lointaine. Ainsi 2 100, soit un quart des actifs « mobiles » c'est-à-dire travaillant à l'extérieur de l'aire urbaine mâconnaise, se rendent dans celle de Lyon, principalement au cœur de l'agglomération. De fait, ils utilisent souvent les transports en commun pour effectuer ce trajet quotidien (44 %). Trois actifs mobiles sur dix sont des cadres, une part supérieure à celle qu'ils occupent au sein de la population active de l'aire mâconnaise (12 %). Lyon offre en effet beaucoup d'emploi qualifiés. Les professions intermédiaires sont également sur-représentées parmi ces « navetteurs ».
Une minorité de ces actifs navetteurs, 300, résidaient auparavant à Lyon et sont venus s'installer dans le Mâconnais. Le desserrement de Lyon alimente ainsi une petite partie des déplacements d'actifs.
En sens inverse, Mâcon offre aussi des emplois à des actifs de l'aire urbaine de Lyon (1 400), résidant souvent au nord, vers Villefranche-sur-Saône, et effectuant leur trajet en voiture.

Bourg-en-Bresse : des échanges croisés

Bourg-en-Bresse est une autre destination privilégiée où se rendent 1 400 actifs mâconnais. Près des trois quarts d'entre eux résident à l'est de Mâcon, dans la plaine, et n'ont donc pas à traverser la Saône pour se rendre à Bourg-en-Bresse. Ce sont surtout des ouvriers et/ou des personnes peu diplômées. En sens inverse, 1 000 actifs de Bourg-en-Bresse viennent travailler dans l'aire mâconnaise.
Ces déplacements croisés d'actifs sont favorisés par la complémentarité des activités économiques de Mâcon et de Bourg-en-Bresse. À Mâcon sont très présents l'agriculture avec la filière viticole, l'industrie agroalimentaire, la fabrication d'équipements électriques, de machines et d'équipements et dans une moindre mesure les transports et l'entreposage. À Bourg-en-Bresse, l'économie locale repose aussi sur l'agroalimentaire ainsi que sur la fabrication de matériels de transport, les activités pour la santé humaine et l'hébergement social et médico-social.

Dijon, lointaine capitale régionale

Avec Dijon, les navettes domicile-travail sont plus limitées. Elles concernent une centaine d'actifs dans un sens comme dans l'autre, un faible niveau qui s'explique par l'éloignement géographique. Dijon se situe en effet à 125 km de Mâcon, soit un trajet aller de l'ordre de 1h15 par la route ou le rail. Des liens réguliers et ponctuels existent cependant au sein des administrations publiques dont les directions

Des déplacements domicile-travail en forte hausse

Principaux flux de déplacements domicile-travail
Flux supérieurs à 250 actifs relatifs à l'aire urbaine ou à la zone d'emploi de Mâcon

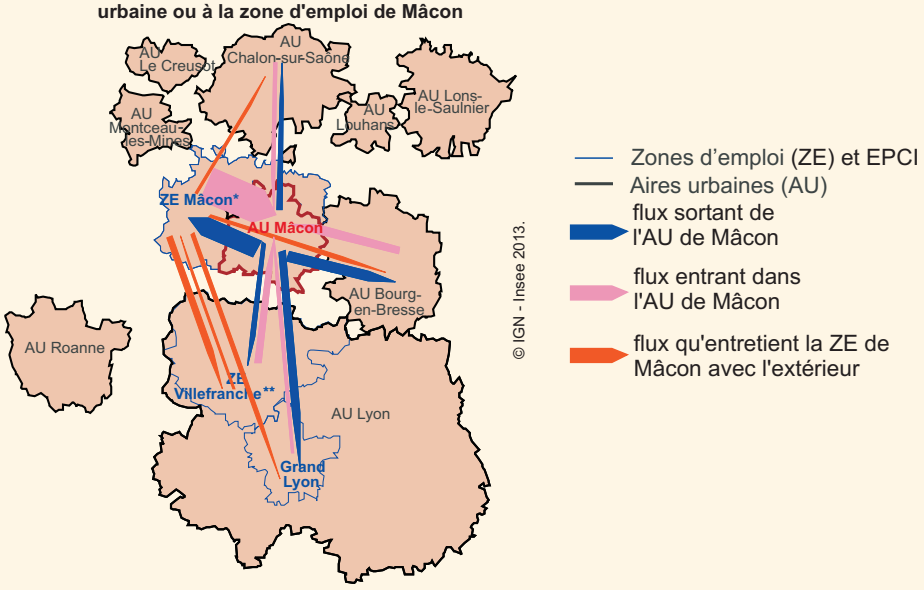

* Reste de la zone d'emploi de Mâcon (n'appartenant pas à l'aire urbaine).
** Partie de l'aire urbaine de Lyon appartenant à la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône.
Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation complémentaire.

Échanges quotidiens d'actifs entre l'aire urbaine de Mâcon et l'aire urbaine de Lyon

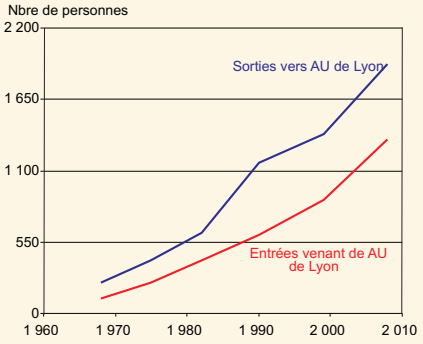

Sources : Insee, Recensement de la population 1968 à 2008 exploitations complémentaires.

Échanges quotidiens d'actifs entre l'aire urbaine de Mâcon et l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse

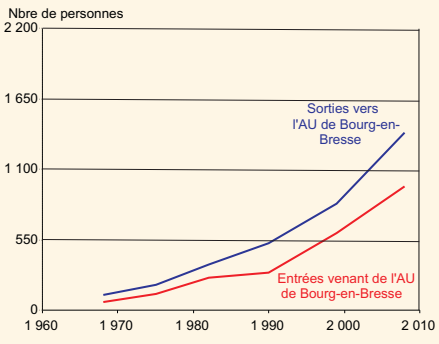

Sources : Insee, Recensement de la population 1968 à 2008 exploitations complémentaires.

se situent dans la capitale bourguignonne.

Au cours du temps, les trajets domicile-travail se sont intensifiés. En 25 ans, ils ont ainsi été multipliés par trois en direction de Lyon et par quatre vers Bourg-en-Bresse. Le Mâconnais, comme de nombreux autres territoires, doit ainsi prendre en charge ces questions de mobilité dans un contexte visant à réduire les émissions de CO_2. Le cadencement du TER visant à encourager l'utilisation des transports en commun est un exemple de réponse apportée par les pouvoirs publics en ce domaine.

Installation de Lyonnais

Comme pour de nombreux territoires, de nombreux jeunes quittent le Mâconnais au moment des études ou du premier emploi ; à l'inverse des familles, des actifs et quelques retraités viennent s'y installer. À ce jeu des migrations, l'aire urbaine de Mâcon gagne des habitants. En particulier, le desserrement de Lyon lui fait gagner 500 personnes avec l'installation de 2 400 Lyonnais, surtout des familles, venus entre 2004 et 2008, et les départs vers Lyon de 1 900 personnes, dont un tiers est étudiant. De même avec l'Île-de-France, Mâcon gagne 400 habitants. Cette attractivité résidentielle est un enjeu pour le Mâconnais qui doit développer son offre de logement tout en favorisant une utilisation raisonnable du foncier disponible.

Mobilité des étudiants : entre Lyon et Dijon

Pour les jeunes Mâconnais qui ne poursuivent pas sur place leurs études supérieures, le pôle de Lyon est très attractif avec ses quelques 170 établissements d'enseignement supérieur et ses 18 lycées dotés de classes préparatoires aux grandes écoles. Ainsi en 2008, près de 600 jeunes originaires de Mâcon poursuivent leurs études à Lyon. Près de 300 autres étudient à Dijon qui présente une offre de formation supérieure plus limitée que celle de Lyon mais peut jouer la carte du logement avec un parc moins onéreux.
Des coopérations avec les universités de Lyon ou de Dijon existent et pourraient encore se développer autour de projets de formation communs ou complémentaires.
Mâcon dispose actuellement de plusieurs établissements d'enseignement supérieur, relevant de l'une ou de l'autre université : université de droit (préparant à deux masters professionnels), IUT (préparant à la licence de Manager technico-commercial en PME-PMI) et une école d'ingénieur tournée vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Supinfo). Ces établissements accueillent 1 600 étudiants dont une centaine originaires de Lyon.

Dépendance économique vis-à-vis de Paris

Comme pour toutes les villes de la métropole, l'activité économique de Mâcon relève en partie d'entreprises dont le siège social se situe en Île-de-France. Ainsi 137 établissements du Mâconnais dépendent de centres de décision situés dans l'aire francilienne. Ils comptent près de 2 800 emplois, soit 13 % des emplois salariés marchands non agricoles du territoire. Le secteur des transports est très concerné avec Kuehne & Nagel, la SNCF, La Poste, Chronopost. Vient ensuite la fabrication d'équipements électriques (Alstom).
Par comparaison, la dépendance économique du Mâconnais vis-à-vis de Lyon est faible (4 % des emplois). Elle est surtout marquée dans les activités financières et les assurances du fait de la présence d'établissements relevant de Groupama, du Crédit Lyonnais ou du Crédit agricole.

■ David Brion, Christine Charton, Insee Bourgogne

Arrivées d'actifs, départs de jeunes vers Lyon

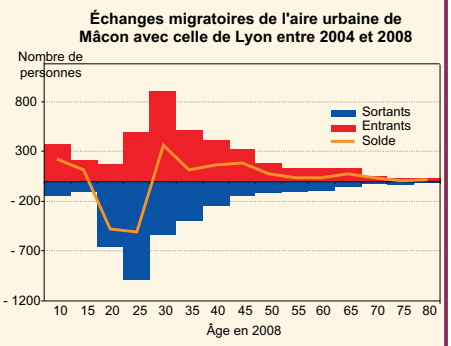

Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation complémentaire.

Se faire soigner à Lyon

La très grande majorité (80 %) des Mâconnais hospitalisés se font soigner dans l'un des deux établissements de Mâcon. Cependant, Lyon grand pôle hospitalier accueille chaque année quelque 3 000 patients de Mâcon. Les deux tiers des Mâconnais hospitalisés à l'extérieur sont ainsi pris en charge dans l'un des 41 hôpitaux ou cliniques de l'agglomération lyonnaise, dont les spécialités sont parfois très réputées comme la cancérologie, la cardiologie et la pédiatrie médicale. Mâcon et Lyon pourraient être amenées à coopérer dans le cadre des plans locaux de santé publique.
En tant que siège du centre hospitalier régional, Dijon accueille aussi des patients de Mâcon, moins de 300 personnes par an.

Forte dépendance économique vis-à-vis de Paris

Emplois en ETP du Mâconnais dépendants d'un siège situé* dans l'aire urbaine de

	Paris	Lyon	Dijon	Ailleurs	Ensemble
	2 789	696	370	3 402	7 257
Ensemble (en %) dont	100	100	100	100	100
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	*13*	*14*	*16*	*42*	*27*
Transports et entreposage	*31*	*5*	*25*	*5*	*16*
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines	*25*	*0*	*0*	*11*	*15*
Activités financières et d'assurance	*4*	*45*	*26*	*2*	*8*
Construction	*1*	*14*	*29*	*6*	*6*

* ETP : équivalent temps plein.
Champ : salarié non agricole hors administrations publiques.
Sources : Insee, Clap - Lifi (enquête <<Liaisons financières>>) 2010.

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
09 72 72 40 00

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Marie-Laure Monteil

Responsable des études :
Christine Charton

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Maquette PAO :
Thierry Poisse

crédit photo :
ville de Mâcon

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2013

Mâcon, parmi les « voisins » de Lyon

Saint-Étienne, Vienne, Bourg-en Bresse, Bourgoin-Jallieu, Villefranche-sur-Saône, Roanne et bien sûr Mâcon, toutes ces agglomérations sont situées à proximité de Lyon et sont plus ou moins connectées avec elle.
Dans le cas de Villefranche-sur-Saône et de Bourgoin-Jallieu, les liens domicile-travail sont intenses et ces deux villes sont désormais intégrées à l'aire urbaine lyonnaise. Leurs relations à Lyon sont aussi très fréquentes en termes de migrations de population, d'étudiants ou d'hospitalisation de patients.
Vienne, Saint-Étienne et Bourg-en-Bresse entretiennent de fortes relations avec Lyon : les échanges de population, les navettes domicile-travail, ou encore les migrations d'étudiants sont facilités par les voies de communication routières et ferroviaires.
Par comparaison, l'influence de Lyon est moins marquée dans le Mâconnais. Elle l'est encore moins dans l'aire urbaine de Roanne où la situation pourrait toutefois évoluer avec l'ouverture récente d'une portion autoroutière entre Roanne et Lyon.

Poids de l'aire urbaine de Lyon dans les liens des aires urbaines avec l'extérieur*

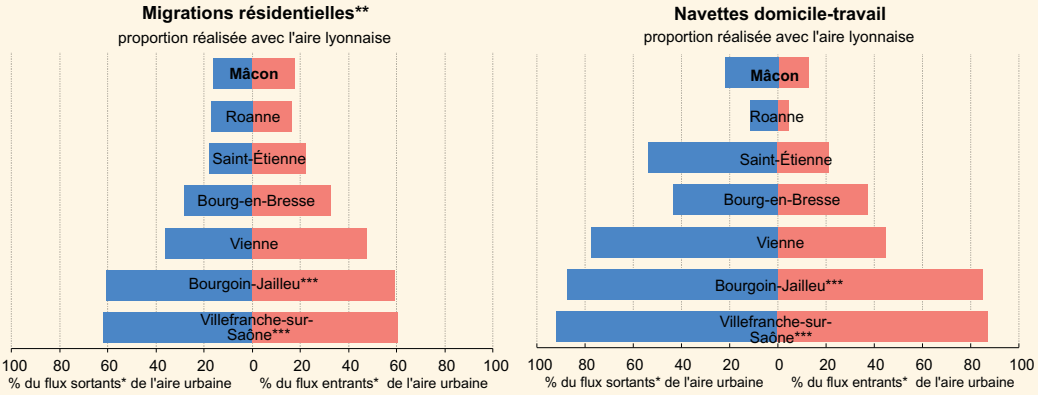

Lecture : 18 % des nouveaux habitants arrivant dans l'aire urbaine de Mâcon (migrations résidentielles entrantes) viennent de l'aire urbaine de Lyon et 16 % des départs de population de l'aire urbaine de Mâcon (migrations résidentielles sortantes) se font en direction de l'aire urbaine de Lyon.

* Flux entrants (resp. sortants) : poids des Lyonnais dans le flux entrant dans (resp. sortant de) l'aire urbaine considérée.
** Migrations entre le lieu de domicile en 2008 et celui déclaré 5 ans plus tôt.
*** Ces villes sont désormais incluses dans l'aire urbaine de Lyon. Les aires urbaines de Bourgoin et Villefranche sont prises ici dans leur définition de 1999 et on étudie leur lien avec le reste de l'aire urbaine de Lyon dans sa définition actuelle.

Sources : Insee, Recensements de la population 2008 et 2009 *exploitations principales.*

Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Le Mâconnais entre autonomie et influence lyonnaise - volet 1 : la zone d'emploi de Mâcon ; un territoire autonome à l'économie solide** - Insee Bourgogne Dimension n° 193.Janvier 2014.
- **Portrait des zones d'emploi bourguignonnes** - Insee Bourgogne Dossiers n° 61. Septembre 2013.
- **Le Grand Mâconnais : une vitalité économique et démographique aux portes du Grand Lyon** - Insee Bourgogne Dimensions n° 176. Février 2012.
- **Bassin de vie de Bourg-en-Bresse : un territoire attractif dont l'industrie reste une spécificité** - Insee Rhône-Alpes La Lettre Analyses n° 169. Mars 2012.
- **L'étalement urbain se poursuit en Bourgogne** - Insee Bourgogne Dimensions n° 173. Octobre 2011.
- **Les aires urbaines de Rhône-Alpes s'étendent et se densifient** - Insee Rhône-Alpes La Lettre Analyses n° 153. Octobre 2011.